

Acteurs économiques, rejoignez le

Pacte Climat 2030



Webinaire-flash // RSE ET MARQUE EMPLOYEUR

jeudi 13 mars 2025 (45 min.)



**toulouse
métropole**

Inscrivez-vous



Introduction du webinaire *Les jeudis des entreprises en transition*

M. François Chollet

Vice-président délégué à l'écologie, la transition énergétique et au volet économique du PCAET

Le Pacte Climat 2030

Objectifs de la démarche :



Atteindre **collectivement** les principaux **objectifs territoriaux à horizon 2030** : **-40% des émissions de GES** (par rapport à 2008) ; **-20% de consommation énergétique** (par rapport à 2016) ; **x2 de la part locale des énergies renouvelables** consommées sur le territoire (par rapport à 2012).



Fournir aux acteurs économiques un **catalogue d'ingénierie et de services** proposés par Toulouse Métropole et ses partenaires en faveur de la transition écologique via une plateforme numérique **pour un accès + simple** ;



Maintenir la dynamique partenariale et favoriser le **retour d'expériences** entre pairs (ateliers thématiques, webinaires-flash...) **pour + de partage de bonnes pratiques** ;



Encourager et valoriser l'**engagement** des acteurs économiques via une Charte **pour + de passage à l'action** ;

#1 RSE et marque employeur

13.03.2025

Acteurs économiques, rejoignez le

Pacte Climat 2030

toulouse
métropole

Les webinaires-flash *Les jeudis des entreprises en transition*

Les webinaires-flash sont co-organisés avec la **CCI Toulouse Haute-Garonne** et la **CMA Haute-Garonne**



Ces webinaires proposent des solutions aux acteurs économiques qui peuvent :

- avoir des **difficultés à trouver les bons interlocuteurs pour être accompagnés** dans leurs projets de transition ;
- manquer **de temps** et de **moyens** ;
- faire face à une **complexité administrative** et à une **évolution fréquente des normes, aides et dispositifs**.

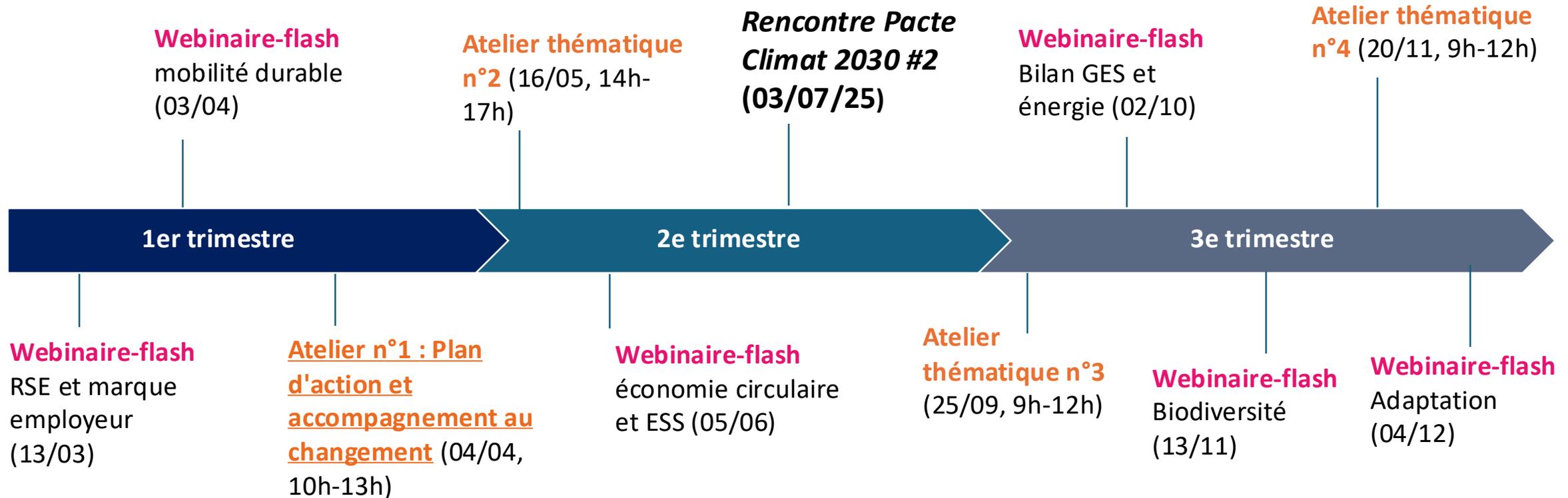


#1 RSE et marque employeur
13.03.2025

Acteurs économiques, rejoignez le
Pacte Climat 2030

toulouse
métropole

Programmation 2025 du Pacte Climat 2030



#1 RSE et marque employeur
13.03.2025

Acteurs économiques, rejoignez le
Pacte Climat 2030

toulouse
métropole

Programme



Direction générale des Entreprises
Accélérer l'économie de demain

↳ Découvrez le portail RSE, avec la **Direction générale des Entreprises** et les **matinées RSE**, avec **Toulouse Métropole**

toulouse
métropole



↳ Présentation de l'**outil OIRA** pour évaluer les risques professionnels, avec la **CMA de Haute-Garonne**



↳ Zoom sur le **Diag RH**, accompagnement gratuit des TPE-PME pour développer leur marque employeur, avec la **CCI Toulouse Haute-Garonne**



↳ Témoignage de l'**entreprise ASOS**  ASSAINISSEMENT

↳ Présentation de l'**offre de services globale de la direction emploi-insertion** et du **Forum des métiers de la transition écologique**, avec **Toulouse Métropole**

toulouse
métropole

#1 RSE et marque employeur
13.03.2025

Acteurs économiques, rejoignez le
Pacte Climat 2030

toulouse
métropole



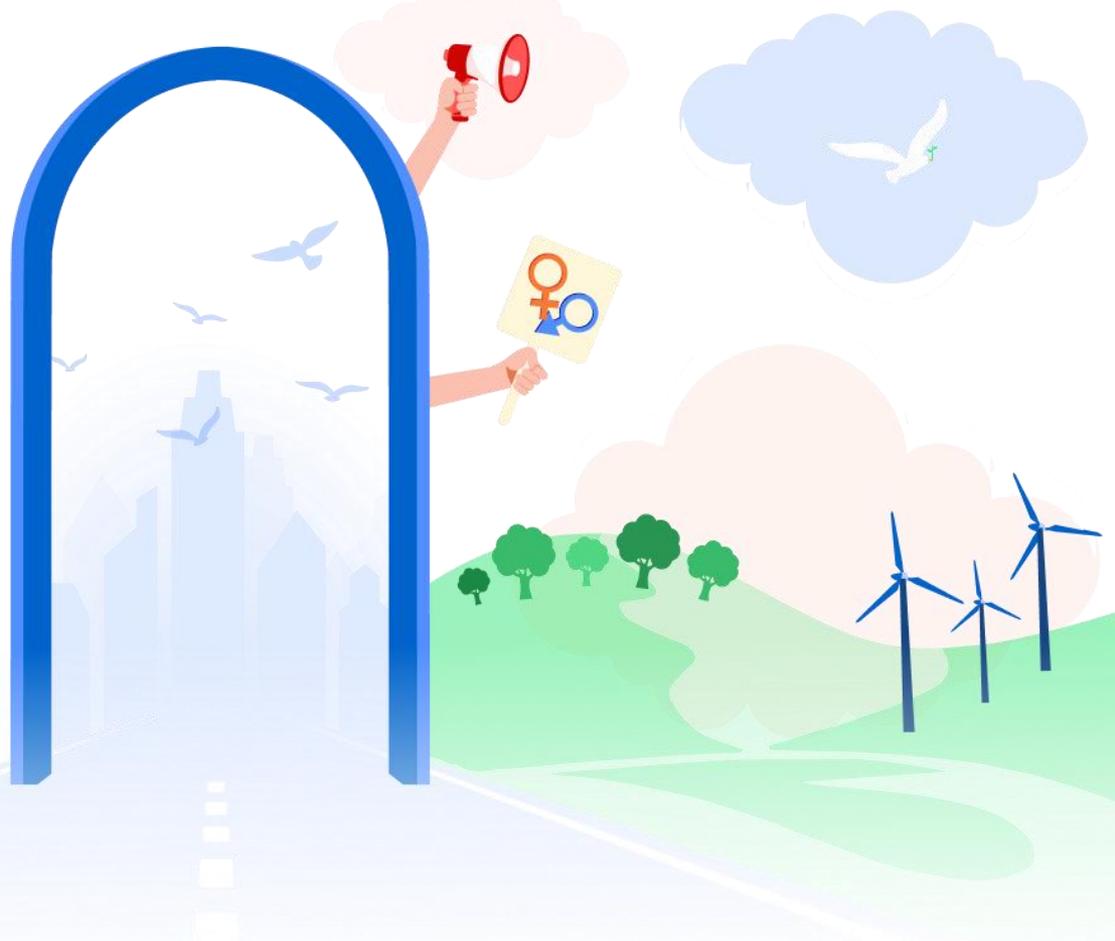
RSE – <https://portail-rse.beta.gouv.fr/>

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



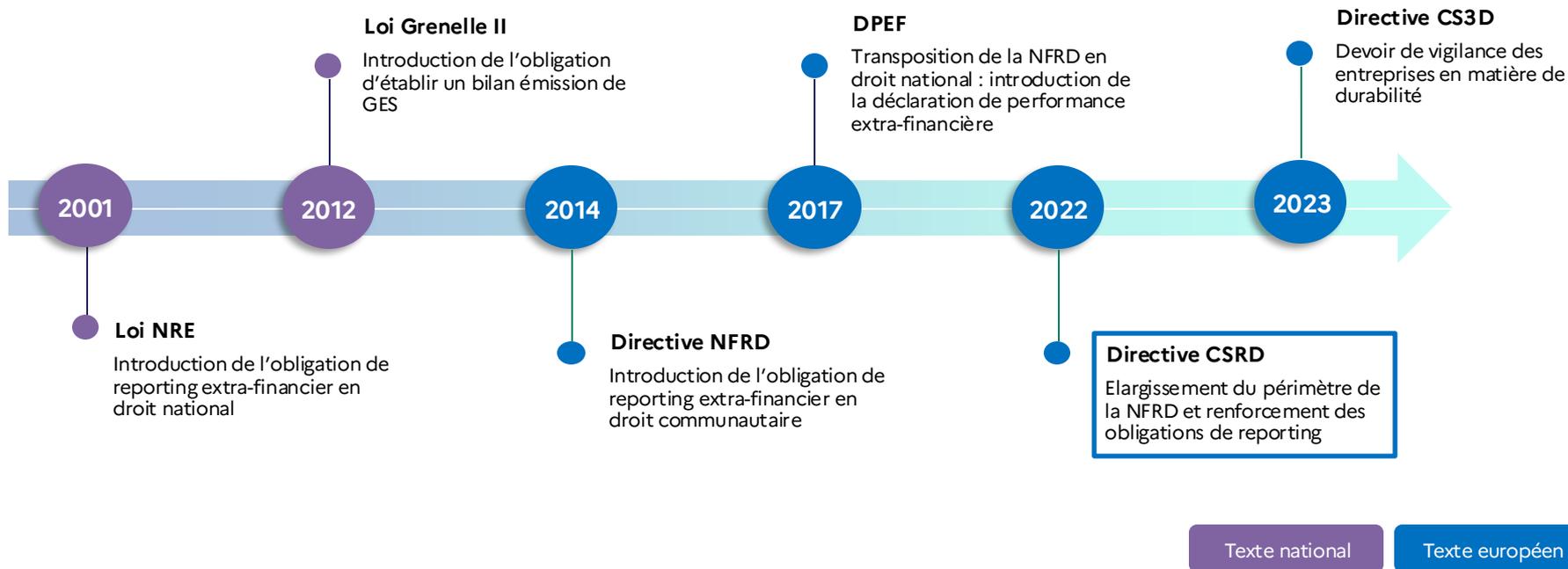
PORTAILRSE

-
Un chemin unique pour
connaître et répondre à ses
obligations RSE





Contexte législatif





Conséquences sur les entreprises

En chiffres :

Environ **60 K entreprises** concernées par les obligations réglementaires en matière de RSE dont environ **7 K entreprises** étaient concernées par la CSRD en France avant la proposition de loi Omnibus qui va changer les critères de la CSRD. Ce chiffre va être réduit de 80%.

🏠 Concernant la CSRD, les PME sont également concernées, indirectement, en tant que maillons de la chaîne de valeur des grands groupes et ETI. La sortie des normes volontaires (VSME) va aussi permettre à ces entreprises de réaliser leur reporting de durabilité.

Les besoins :

- Une **meilleure connaissance des réglementations** au sens large et de la CSRD en particulier mais aussi des VSME
- Des **outils facilement identifiables et gratuits pour se mettre en conformité** avec leurs obligations RSE et/ou pour réaliser le rapport de durabilité



La solution :

Le Portail RSE, gratuit, centralise les différents outils proposés par les différents ministères dans une seule et même interface et apporte la pédagogie nécessaire à la compréhension des réglementations.

La méthodologie : le choix de la start-up d'état

- ✓ Une co-construction avec les utilisateurs de la plateforme
- ✓ Adoption de la méthode agile

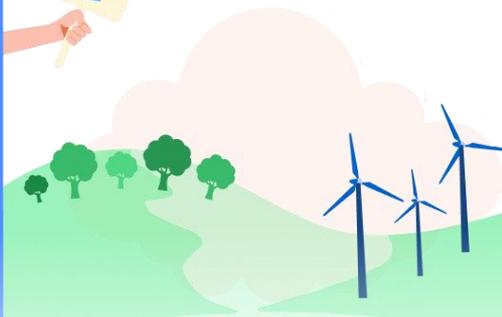
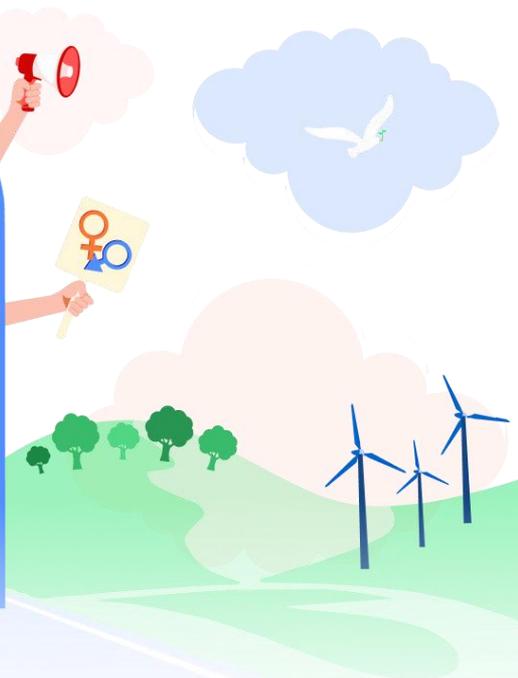
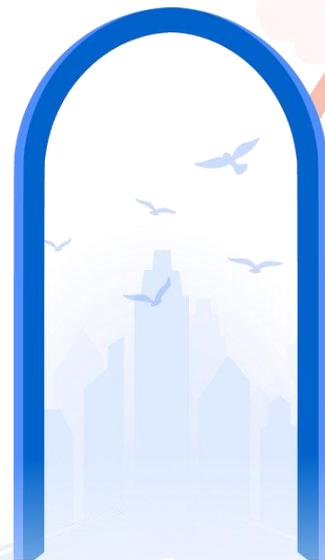




portail-rse.beta.gouv.fr

Un chemin unique pour connaître et répondre à ses obligations RSE

- 1. INFORMER :** Identifier les réglementations de déclaration extra-financière auxquelles votre entreprise est soumise
- 2. PILOTER :** Remplir vos déclarations directement sur la plateforme ou être redirigé vers les plateformes adéquates
- 3. FACILITER :** Obtenir ses déclarations pré-remplies avec les données déjà disponibles au sein de l'administration, dans la logique du « dites-le nous une fois »





Le PORTAIL RSE aujourd'hui, c'est :

Un **espace de simulation** pour **vérifier** si votre entreprise est soumise à **9 réglementations** extra-financières, et de consulter les fiches pédagogiques associées en particulier sur la CSRD.



Mon espace simulation

Découvrez en **30 secondes** à quelles réglementations votre entreprise est soumise.

Vérifier mes obligations

Vérifiez vos obligations

Effectuez une simulation simplifiée pour connaître les réglementations applicables à votre entreprise.

[Inscrivez-vous](#) ou [connectez-vous](#) pour saisir vos critères complets.

1. Recherchez votre entreprise

Saisissez le numéro SIREN de votre entreprise



[Trouvez votre SIREN sur l'Annuaire des entreprises](#)

2. Renseignez les informations de votre entreprise

DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

Effectif

Vérifiez et confirmez le nombre de salariés de l'entreprise

Chiffre d'affaires

Montant net du chiffre d'affaires de l'exercice clos

Bilan

Total du bilan de l'exercice clos





Le PORTAIL RSE aujourd'hui, c'est :

Un **tableau de bord** permettant de piloter la mise en conformité de ces réglementations.
Il offre la possibilité de :

- ✓ **Remplir** les indicateurs de la **BDESE** (Base de Données Economiques Sociales et Environnementales)
- ✓ Vérifier le **statut** de votre **bilan GES** et index **Egapro**
- ✓ Être renvoyé automatiquement vers les outils ministériels existants : bilan GES de l'ADEME, Audit énergétique de l'ADEME, Egapro du Ministère du Travail

Mes obligations

RÉGLEMENTATIONS À METTRE À JOUR (3)

Base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)

[Actualiser ma BDESE](#)[En savoir plus](#)

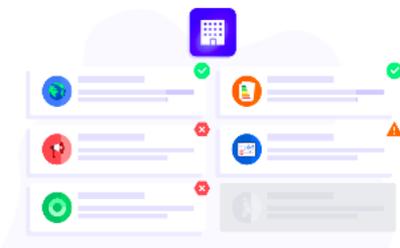
 Vous êtes soumis à cette réglementation car votre effectif est supérieur à 50 salariés. Nous allons vous aider à la remplir.

Index de l'égalité professionnelle

Date de prochaine publication : 01/03/2024

[Publier mon index sur la plateforme nationale !\[\]\(d538389f939343cdedbb759655cf0521_img.jpg\)](#)[En savoir plus](#)

 Vous êtes soumis à cette réglementation car votre effectif est supérieur à 50 salariés. Vous n'avez pas encore publié votre index 2023 sur la plateforme Egapro. Vous devez calculer et publier votre index chaque année au plus tard le 1er mars.



Mon tableau de bord

Piloter et suivre mes obligations depuis mon tableau de bord.

[Piloter mes obligations](#)



Le PORTAILRSE aujourd'hui, c'est :

Un espace dédié au **rapport de durabilité** pour consulter les ESRS de la CSRD et accéder aux ressources documentaires nécessaires.

[Réglementations RSE](#)

[Tableau de bord](#)

[Espace Rapport de Durabilité](#)

INTRODUCTION À LA CSRD

Réaliser le rapport de durabilité

En route pour découvrir et réaliser l'ensemble des démarches de rédaction de votre rapport de durabilité de manière didactique et pédagogique.

C'est parti !





Sensibiliser

- [Flash diag RSE en ligne](#) 
- [Matinées RSE / webinaires de sensibilisation RSE](#) (2h en présentiel ou visio) 



GRATUIT

PAYANT

Accompagner

- [Diag RSE](#) 
(1/2 journée pour diagnostic, + 1h30 pour restitution)
- [Coaching RSE](#) 
(suivi trimestriel pendant 1 an)
- [Atelier « Définir sa raison d'être »](#) 
(analyse sectorielle préliminaire + 1/2 journée d'atelier + restitution)

Former

- [Formation « Animateur/Référent RSE »](#) 
(voir dates sur le site CCI31)
- [Formation « Achats Responsables »](#) 
(voir dates sur le site CCI31)

INDIVIDUEL 

COLLECTIF 

Prochaine matinée RSE : le 20/06/25 (de 9h à 11h) à la CCI : [s'inscrire](#)

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

WEBINAIRE FLASH 13 MARS 2025



OCCITANIE
HAUTE-GARONNE



RISQUES PROFESSIONNELS

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES - RSE

Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société, à respecter l'environnement tout en étant économiquement viable.

Un équilibre qu'elle va construire avec l'aide de ses parties prenantes, c'est à dire ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs, ses actionnaires ou les acteurs du territoire.



ISO 26000

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Responsabilité de l'employeur = « obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé des salariés »,
- La mise en place d'une démarche de prévention contribue à :
 - Fidéliser les salariés et votre clientèle,
 - améliorer la performance de l'entreprise



Statistiques-ATMP-2021-CARSAT MP

Coûts indirects 3 à 5 fois supérieurs aux coûts directs

Point de départ de la démarche de prévention

OIRA

- Un outil en ligne adapté à plus de 40 métiers pour :
- Évaluer les risques professionnels,
 - Réaliser et mettre à jour votre document unique,
 - Mener des actions de prévention dans votre entreprise.



- Une sélection de publications (fiches pratiques, bouchures, dépliants ...)



[Accéder à l' Outil d'évaluation des risques](#)

Préparation

Impliquer

Evaluation

- 1 Chargement / déchargement et stockage
- 2 Locaux de travail
 - 2.1 Le personnel a-t-il été sensibilisé au risque de chute de plain-pied ?
 - 2.2 Des mesures organisationnelles et techniques ont-elles été prises pour maîtriser le niveau sonore ?
 - 2.3 Le risque électrique est-il maîtrisé ?
 - 2.4 Le risque lié au circuit d'air comprimé est-il maîtrisé ?
 - 2.5 Les risques liés aux réseaux hydrauliques sont-ils maîtrisés ?
- 3 Au poste de travail
- 4 Fabrication et usinage
- 5 Montage chez le client
- 6 Organisation de la Santé et Sécurité au Travail
- 7 Dans les bureaux
- 8 Risques personnalisés

Sans réponse A faire OK Attention

Rapport

Avancement

Quitter



Le personnel a-t-il été sensibilisé au risque de chute de plain-pied ?

Sélectionner ou ajouter les mesures **déjà en place**.

- Supprimer, réduire ou signaler tout obstacle, petit dénivelé, aspérité dans les aires de circulation et encombrement au sol.
- Baliser les zones à risques.
- Organiser le travail de façon à limiter les déplacements inutiles.
- Déblayer et éclairer les zones de circulation.
- Réparer les sols endommagés et supprimer au maximum les dénivelés.
- Prévoir le nettoyage régulier des sols.

Ajouter une autre mesure

Le risque est-il maîtrisé ?

- Oui, les mesures en place sont suffisantes
- Non, des mesures sont à ajouter au plan d'actions (à compléter ci-dessous)
- Ne s'applique pas

Information

Les facteurs susceptibles de provoquer une chute peuvent paraître bénins (sol sale ou encombré, déplacement rapide, transport d'objet, éclairage insuffisant, attention focalisée sur une autre tâche que le déplacement...) et la survenue de l'accident résulte le plus souvent de la combinaison de plusieurs facteurs.

Les mesures de prévention doivent donc combiner des actions sur les espaces de travail, les sols, l'éclairage, l'organisation du travail et la sensibilisation des salariés.

Remarques



Passer

Sauvegarder

Enregistrer et continuer

SYNTHÈSE ET BILAN

➤ Edition (imprimer ou télécharger)

- un rapport complet d'évaluation des risques

- un plan d'action de prévention.

Titre	Le cas échéant : personnes consultées (nom, fonction...)	Date d'édition	
DUER-Prothèse		7 novembre 2024	
Activité	Description du risque Mesures déjà en place	Le risque est-il maîtrisé?	Mesures à mettre en oeuvre
Aménagement du laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> • → L'aménagement des zones de travail et de circulation permet-il de limiter le risque de chutes de plain-pied? Priorité: élevé <p>Les chutes de plain-pied (glissades, trébuchements, faux pas, pertes d'équilibre etc.) sont des accidents du travail encore trop souvent perçus comme étant inévitables et de caractère bénin. Contrairement à ces idées reçues, elles sont pourtant une des principales causes d'accidents dans l'environnement professionnel. Elles peuvent avoir des conséquences graves, parfois même fatales, pour les salariés victimes.</p> <p>Mesures déjà en place:</p> <ul style="list-style-type: none"> → Privilégier les locaux de plain-pied ou sur même niveau. → Organiser le travail de façon à limiter les déplacements inutiles et les déplacements dans les escaliers. → Supprimer, réduire ou signaler tout obstacle dans les aires de circulation (matériels notamment dans les escaliers, fils électriques, etc.). <ul style="list-style-type: none"> • → Les équipements et le mobilier sont-ils confortables et ajustables? Priorité: élevé 	Non	<ul style="list-style-type: none"> • → Limiter les dénivelés et signaler toute différence de niveau (même une seule marche). Responsable: MOI Date de fin: 29.11.2024



07.11.2024



1-sur-10

Prothésiste dentaire - Plan d'action



Titre	Date d'édition									
DUER Prothèse	7 novembr									
Section	Description du risque	Code situation	Priorité	Mesures	Début	Date Limite	Responsable	Budget	Etat avancement (à faire en cours/terminé)	Commentaires
Aménagement du laboratoire	L'aménagement des zones de travail et de circulation ne permet pas de limiter le risque de chutes de plain-pied.	1,1	élevé	limiter les dénivelés et signaler toute différence de niveau (même une seule marche).	#####	2024-11-29	MOI	100,00		

➤ Mise à jour
➤ Traçabilité



LES AIDES & CONSEILS DE LA CMA 31



ATELIER OIRA COLLECTIF

- **Prise en main de l'outil**
- **Réalisation de son EvRP**

CONSEIL INDIVIDUALISE

- **Evaluation des risques professionnels**
- **Aide au dépôt du dossier d'aide**

Fanny Potagnik
fpotagnik@cm-toulouse.fr
05 61 10 71 23

Accompagnement RH

CCI de Toulouse



**CCI TOULOUSE
HAUTE-GARONNE**



Service Emploi RH

Accompagner les entreprises du territoire à structurer et développer leurs ressources humaines



DIAG RH'

- Analyse des pratiques RH de l'entreprise
- Identification des points forts et des axes d'amélioration
- Proposition d'un plan d'action opérationnel

Trois RDV d'accompagnement :

- ✓ **1^{er} : réalisation du diagnostic de l'entreprise**
- ✓ **2^{ème} : restitution et proposition d'un plan d'action personnalisé**
- ✓ **3^{ème} : accompagnement à la mise en œuvre effective d'une action RH**





TRAVAIL OPERATIONNEL SUR LA MARQUE EMPLOYEUR

- Renforcement de l'attractivité de l'entreprise
- Actions de fidélisation des salariés
- Stratégie de promotion de la marque employeur

Exemples d'accompagnement :

- ✓ **Formalisation d'une identité employeur : valeurs entreprise, engagement RSE, diversité/inclusion, ...**
- ✓ **Construction d'un processus de recrutement et d'intégration structuré**
- ✓ **Amélioration du parcours salarié : politique de formation, QVCT, communication interne**
- ✓ **Promotion de la marque employeur : rubrique site internet, offre de recrutement, réseaux sociaux, etc.**



POURQUOI ?
TOUT CASSER

LEADER FRANÇAIS DE LA
RÉHABILITATION NON DESTRUCTRIVE
DE CANALISATION PAR CHEMISAGE
DANS L'IMMOBILIER



PME locale et engagée depuis plus de 10 ans...

- Débouchages & curages sans eau
- Réhabilitation de canalisations par chemisage
- Recrutement apprentis et personnes en reconversion
- Partenariats avec club sportifs locaux
- Réflexion en cours pour certification RSE



Chez ASOS Assainissement, nous mettons tout en œuvre pour:

Niveau de service élevé

- Avis Google (travail de qualité reconnu, nos clients nous appellent par nos prénoms)
- Fidélité client (logos syndics)
- Soutien technique de la Direction (photos Patrons sur le terrain)



“Offrir un niveau de **service élevé** dans un **cadre de travail confortable et organisé** “

Cadre de travail confortable

- Ambiance, esprit d'équipe, bonne entente (photos séminaire)
- Locaux agréables (photos)
- Calendrier évènements, partenariats ST (document + photos)
- Perspectives d'évolutions (organigramme métiers + exemples évolutions, citations, témoignages brefs)

Cadre de travail organisé

- Moyens matériels et humains adéquats
- Matériel moderne (photos)
- IT (logiciels, process dématérialisés)
- EPI confortables (photos)
- Véhicules modernes (photos)



Matinée RH - 25 mars – 8h45 à 10h45 : Développer et faire vivre sa marque employeur : quels leviers pour quelles finalités ?



Pour être recontacté par un conseiller RH
:
rh-competences@toulouse.cci.fr

*Présentation de l'offre
de service en matière
d'emploi*

Mme Noga Raviv, Direction Emploi Insertion



Objectifs

● *Animer un réseau d'entreprises et d'acteurs*

Créer des liens entre entreprises, acteurs de la formation et emploi, pour proposer les actions du territoire et développer de nouvelles.

● *Renforcer la visibilité et la promotion des métiers*

Promouvoir les opportunités d'emploi locaux, pérennes et non délocalisables, dans les métiers de la transition écologique.

● *Rapprocher entre l'offre et la demande d'emploi*

Anticiper vos besoins RH et agir auprès des partenaires de l'emploi et de la formation, pour répondre aux besoins.

● *Veiller au recrutement inclusif*

Développer ensemble une démarche inclusive pour vos recrutements & vous impliquer dans nos actions, pour répondre au volet social du Développement durable.





Actions Concrètes

- 1** — *Sensibilisation*

Soutien à des structures pour sensibiliser les publics éloignés de l'emploi à ces métiers
- 2** — *Temps Forts*

Des événements marqueurs sur le territoire pour promouvoir ces métiers

UN TEMPS FORT AUTOUR DES
MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
LE 14 DÉCEMBRE 2023

Toulouse Métropole a organisé le 1^{er} forum des métiers de la transition écologique au Hall 8 (l'île du Ramier). Cet événement a mobilisé 122 structures partenaires et a connu un vif succès, avec plus de 1 800 participants.

Un retour en image, pour en savoir plus.

ou cliquez ici

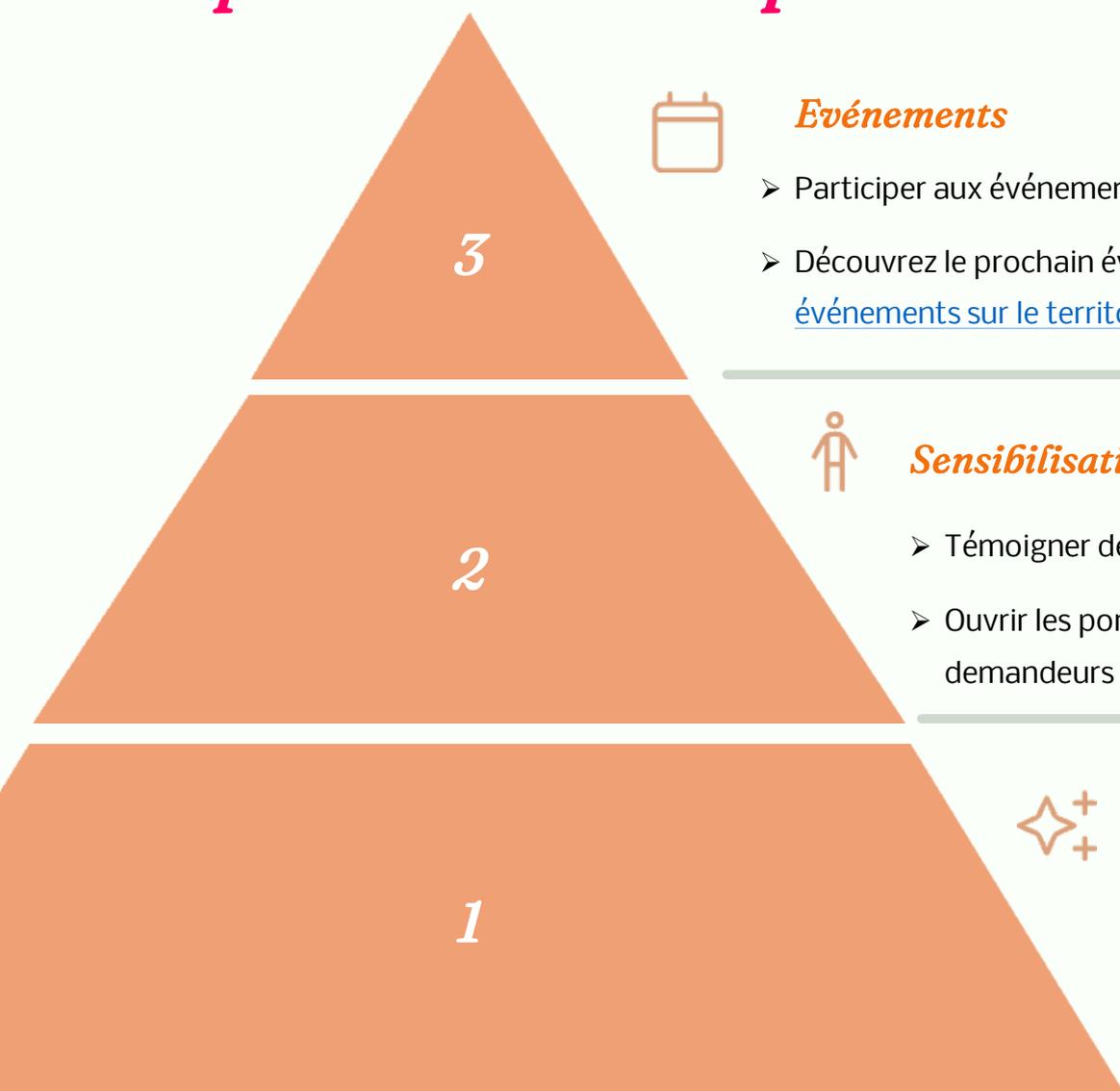
[TM - Forum des métiers de la transition écologique sur Vimeo](#)
- 3** — *Expérimentation*

Tester des actions d'insertion professionnelle dans l'économie circulaire du BTP (action prévue en 2025).
- 4** — *Essaimage*

Appuyer les partenaires pour essaimer la démarche de façon systématisée dans l'ensemble des actions / événements du territoire.

4 *Actions soutenues par an*

Un plan d'action adapté au niveau d'engagement souhaité



Événements

- Participer aux événements de TM ou de ses partenaires
- Découvrez le prochain événement, via ce lien : [Agenda des événements sur le territoire de Toulouse Métropole - Google Sheets](#)



Réponse aux besoins RH

Une plateforme dédiée pour rapprocher l'offre et la demande : [Emploi Toulouse Métropole, trouvez des offres d'emploi](#)



Sensibilisation

- Témoigner de son métier ou secteur
- Ouvrir les portes de son entreprises pour des visites aux demandeurs d'emploi ou CIP



Immersion et stages

- Proposer des stages et immersions aux publics



Engagement auprès des publics en insertion

- En se mobilisant dans nos actions de préparation des publics
- En signant la Charte PLIE



Construire des actions / événements sur mesure

- En recrutant autrement, en mobilisant d'autres leviers que le CV et la lettre de motivation, et en s'appuyant sur les dispositifs et acteurs de l'emploi

Publics Cibles

Demands d'Emploi de Toulouse Métropole

avec une priorité aux personnes éloignées de l'emploi et/ou résidant en QPV.

De niveaux Variés

Actions adaptées à tous les niveaux de qualification

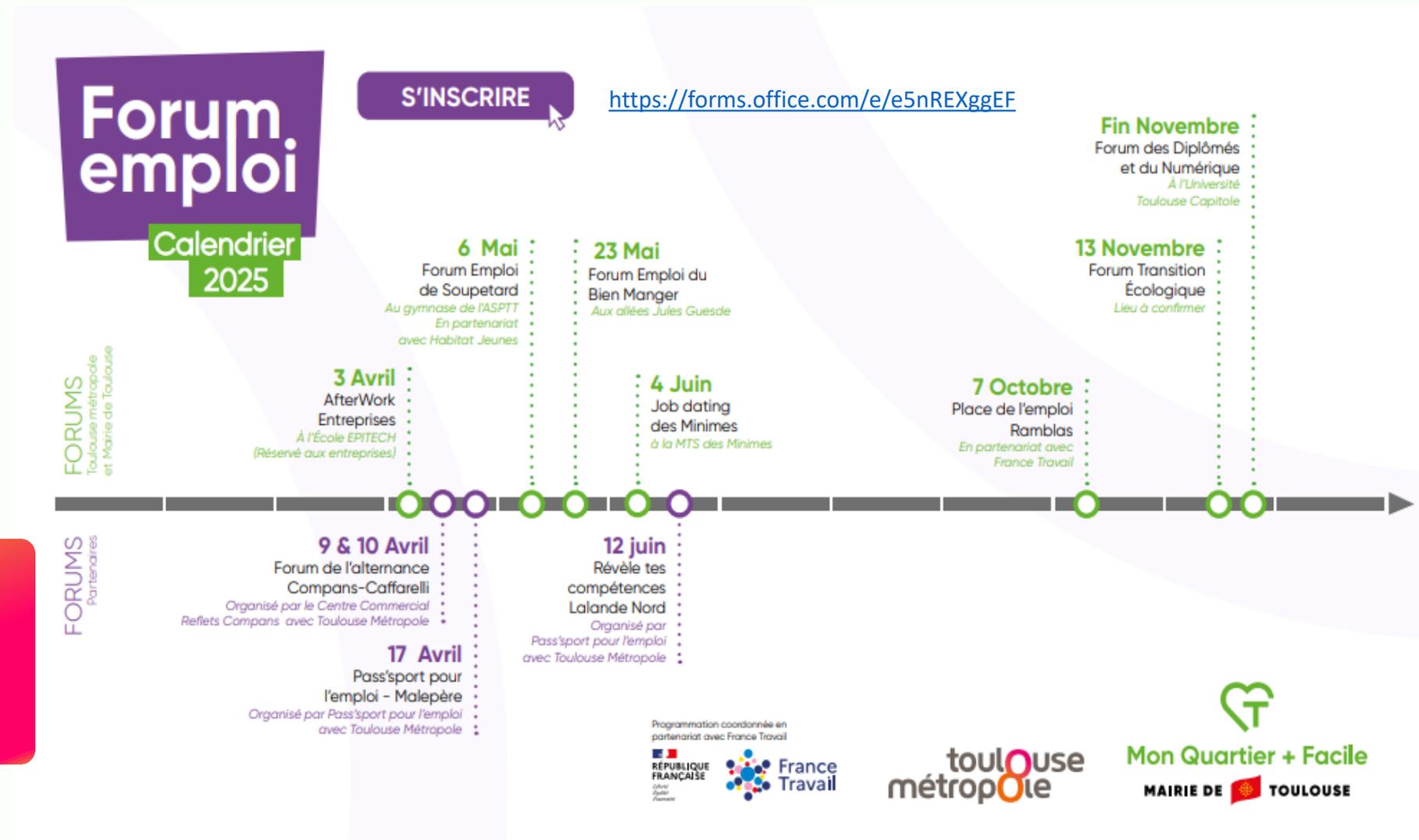
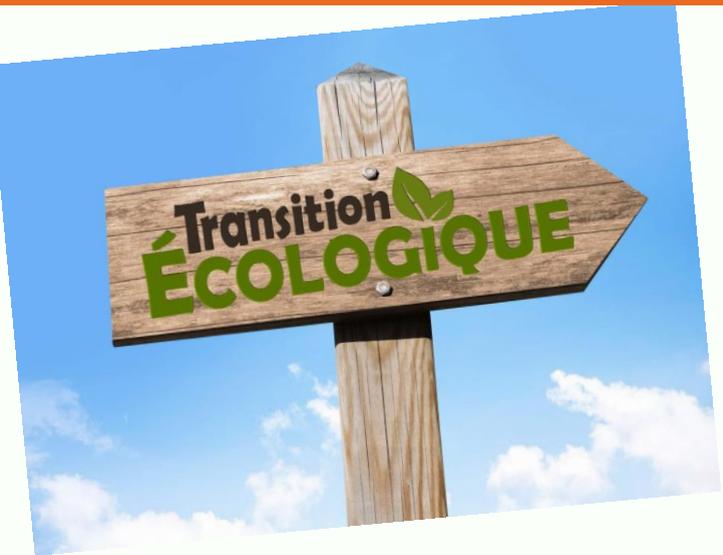
Une attention particulière aux jeunes et aux publics en reconversion professionnelle

Evénements ouverts à toutes et tous

Objectif Annuel

Plus de 1 000 bénéficiaires par an visés par les actions proposées





Pour plus d'information...
Contactez nous...

Noga RAVIV
 Coordinatrice de l'accompagnement aux mutations économiques
 Direction Emploi Insertion
noga.raviv@toulouse-metropole.fr / 06 46 64 69 43

SAVE THE DATE

Webinaire-flash #2 *mobilité durable* : 3 avril 2025 (13h15-14h)

Atelier n°1 *Plan d'action et accompagnement au changement* (limité à 30 participants) : 4 avril 2025 (10h-13h)



Acteurs économiques, rejoignez le

Pacte Climat 2030

Acteurs économiques, accélérez votre transition · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.

Contact : plan.climat@toulouse-metropole.fr



toulouse
métropole

